

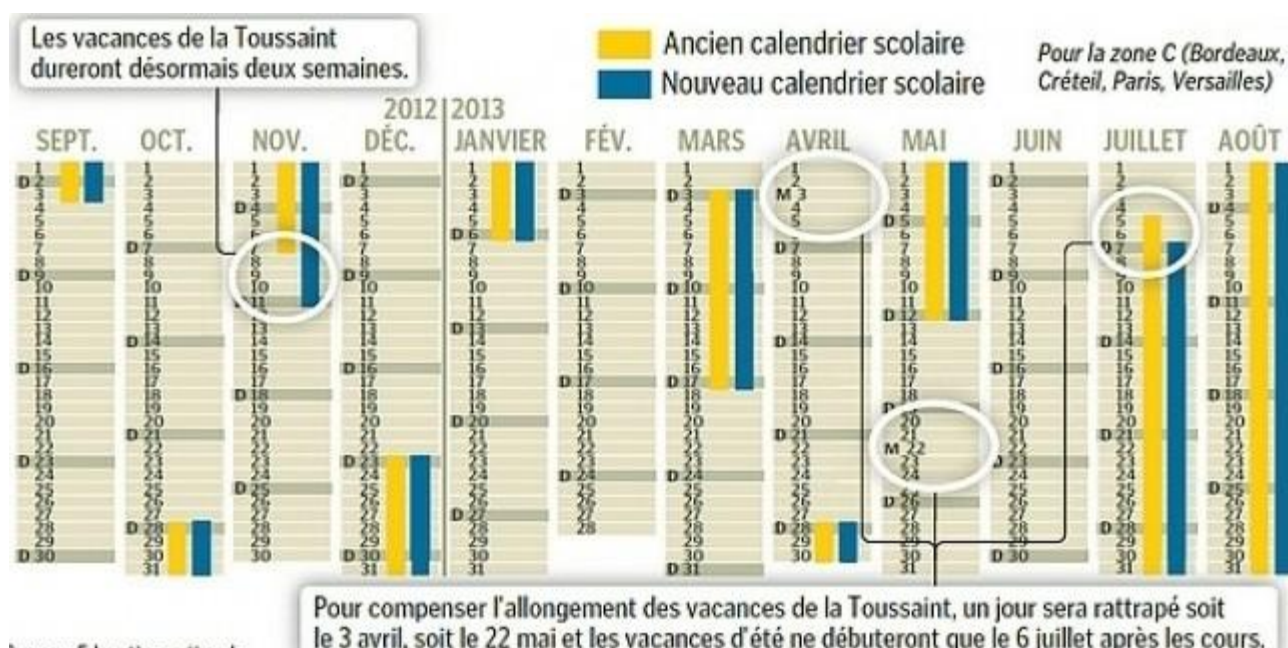
Zonage des vacances d'été: pas d'hostilité dans l'hôtellerie

Créé le 25-02-2013 à 12h08 - Mis à jour à 15h53



Par [Robert Kassous](#)

Les professionnels du tourisme ne sont a priori pas hostiles au principe d'un zonage des vacances d'été. Mais attention à la répartition !



Vacances d'été DR / le Nouvel Observateur

C'était devenu une institution en France, deux mois de vacances scolaires chaque été, les nouvelles mesures en cours vont-elles remettre en question cet acquis ? [Vincent Peillon](#), ministre de l'Éducation, a annoncé dimanche sur BFMTV vouloir réduire la durée des congés d'été des élèves de l'Hexagone. "Nous devons être capables d'avoir un zonage l'été, de deux

zones, et nous devons être capables d'avoir six semaines, c'est suffisant", a déclaré Vincent Peillon et d'ajouter: "Nous n'avons que 36 semaines de classe alors que les autres pays en ont généralement entre 38 et 40 !"

Ces petites phrases sont loin d'être restées inaperçues, en pleine polémique sur les rythmes scolaires qui crispent à la fois les enseignants, les parents d'élèves et beaucoup d'élus. Les propos du ministre ne vont sans doute pas apaiser le monde éducatif, bien au contraire.

Des propos... aux propositions

Les professionnels du tourisme suivent lundi matin avec une attention toute particulière, l'évolution de cette mesure. "Cela peut-être une bonne idée si par exemple le zonage permet d'étaler les périodes de vacances entre le 15 juin et le 15 septembre. Mais ce serait une véritable catastrophe pour les professionnels du tourisme si l'on gardait seulement juillet et août comme référence", déclare Didier Arino directeur de Protourisme.

Le secteur du tourisme est la première industrie française avec près de deux millions d'emplois directs et indirects. Il rapporte entre 6 et 7 % du PIB français. Réduire le nombre de semaines de vacances s'avèrerait une très mauvaise affaire pour tous les professionnels du secteur.

La profession a, sur ce point, fait un communiqué commun regroupant les cinq principaux syndicats, de l'aviation marchande, des Hôteliers, des Tour-opérateurs, des agents de voyage et des loueurs de voitures.

Extrait :

Les habitudes des Français par rapport à leurs vacances changent. Nous observons un morcellement des vacances tout au long de l'année sur des périodes plus courtes au détriment des traditionnelles longues vacances estivales. Aujourd'hui, le calendrier scolaire n'est pas adapté à ces nouveaux comportements. Cette réforme sociétale doit mieux les prendre en compte.

Les professionnels du tourisme ont depuis le début de la concertation fait de nombreuses propositions pour faire coïncider les intérêts de tous, notamment :

- L'importance du week-end de 2 jours pleins pour les activités en famille.
- Le raccourcissement des vacances estivales à 6 semaines avec l'instauration d'un zonage afin de permettre à plus de Français de partir en vacances tout en leur offrant une plus grande souplesse dans les prix, d'éviter les pics d'activité en assurant une meilleure répartition de l'offre hôtelière, de faciliter les transports, de réduire les nuisances environnementales, et surtout de maintenir des activités touristiques et des emplois sur tout le territoire national.
- Les vacances d'hiver en février et les vacances de printemps au mois d'avril. Il s'agit de refaire des mois de février et d'avril des mois de vacances avec l'avancement des départs en vacances pour ces périodes.

Pas d'hostilité dans l'hôtellerie

Le monde du tourisme n'est donc pas hostile à un zonage d'été mais à condition que la répartition soit judicieusement dosée. Selon Roland HEGUY Président confédéral de l'UMIH, le syndicat des hôteliers : "Juillet n'est plus un mois de vacances, des études récentes, confirmées en 2012, démontrent que la période estivale actuelle est en diminution avec un seul pic d'activité entre le 20 juillet et le 20 août. Le zonage des vacances estivales est donc la solution pour raccourcir les vacances d'été sans pénaliser l'industrie du tourisme. Etaler les vacances scolaires, c'est permettre à plus de Français de partir en vacances en leur offrant une plus grande souplesse dans les prix, éviter les pics d'activité en assurant une meilleure répartition de l'offre hôtelière et un meilleur accueil, faciliter les transports et donc réduire les nuisances environnementales. Mais surtout, à l'heure où la France compte 3 millions de chômeurs, c'est permettre le maintien d'une forte activité touristique et donc de centaines de milliers d'emplois sur notre territoire. »

Seul bémol, comment fait-on pour le baccalauréat si des élèves sont déjà en vacances à la mi-juin ?